



UNITED NATIONS

NATIONS UNIES

**Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires**

Communiqué de presse

**Conférence sur la protection des civils en temps de conflit armé
en Afrique de l'ouest**

Dakar, 13 avril 2007 : Le Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) organise, du 17 au 19 avril à Dakar, une conférence régionale sur la protection des civils en Afrique de l'ouest en temps de conflit armé.

Cette rencontre vise à renforcer la collaboration entre les institutions internationales et régionales afin d'assurer une meilleure protection des civils en temps de conflit armé. Ceci implique une collaboration plus étroite entre les acteurs humanitaires, diplomatiques et militaires oeuvrant dans le cadre des forces de maintien de la paix. Huit institutions internationales et régionales (CEDEAO, UA, UE, OCI, Francophonie, Lusophonie, Ligue Arabe) ainsi que des organisations du système des Nations Unies et leurs partenaires y participent.

L'Afrique de l'ouest a été confrontée ces dernières décennies à de nombreux conflits armés qui ont entraîné des situations humanitaires complexes et de graves violations des droits de l'homme. Les personnes déplacées, les femmes surtout, subissent souvent des violences sexuelles, doivent faire face au recrutement d'enfants soldats, à l'insécurité physique, à l'irrespect du caractère humanitaire et civil des camps de réfugiés, l'intolérance envers les réfugiés et les personnes originaires de pays tiers.

« Protéger c'est reconnaître que des droits fondamentaux sont mis en danger chaque jour et de façon souvent anodine. C'est aussi créer un élan de solidarité individuelle, collective et planétaire de ceux ou celles qui vivent dans des espaces protégés vers ceux ou celles dont les droits sont aliénés » a souligné Hervé Ludovic de Lys, chef du bureau régional de la Coordination des Affaires Humanitaires pour l'Afrique de l'ouest.

Outre les nombreux instruments juridiques existant, comme par exemple le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'Homme, le Conseil de sécurité des Nations Unies s'est saisi à maintes reprises des questions relatives à la protection des civils en temps de conflit armé. Entre 1999 et 2006, le Conseil de sécurité a adopté trois résolutions spécifiques à la protection des civils. De plus, les mandats des forces de maintien de la paix des Nations Unies aujourd'hui comportent systématiquement un volet sur la protection des civils. Sur le plan régional, l'Union africaine et la CEDEAO s'efforcent d'améliorer leurs capacités dans ce domaine.

Lors de la conférence de Dakar, les participants discuteront de la protection des civils avant, pendant et après les conflits. Aujourd'hui, trois outils peuvent être mis en œuvre à cet effet : la médiation, le maintien de la paix et la prévention humanitaire.

Cette conférence est la première d'une série qui portera sur l'ensemble des continents. Elle se tiendra à l'hôtel Méridien Président aux Almadies à Dakar. Une conférence de presse finale aura lieu le jeudi 19 avril à 12h30 à l'hôtel Méridien Président.

Contacts

OCHA Dakar: Maya Sibli siblinim@un.org +221 867 27 57, mobile +221 639 20 18, Amadou Kane kanea@un.org +221 867 30 82 ; **OCHA Genève:** Elizabeth Byrs byrs@un.org +4122 917 26 53, mobile +41 79 473 4570 ; **OCHA New York:** Stéphanie Bunker bunker@un.org, mobile +1 917 892 1679, Kristen Knutson Knutson@un.org +1917 367 9262